

Bruxelles, le 4 juin 1903.

Monsieur le secrétaire,

J'ai l'honneur de vous faire  
parvenir trois toiles que je  
vous prie de vouloir bien soumettre  
à l'examen de la Commission du  
Musée de peinture.

La première, un panneau de Louis  
Arban, mesurant 2 m 65 sur  
1 m 95, représente la route d'Auvvers  
au de la Bête de Houdre; elle me  
paraît montrer le talent du maître  
sous un aspect particulier et  
formerait peut-être avec les  
deux grands tableaux de l'école que  
possède le Musée un ensemble  
intéressant.

La deuxième, un panneau de Louis  
Dubois, de 2 m. 10 sur 0 m 95,  
représentant des cigognes dans un marais.  
D'une tonalité contrastant avec  
celles des cigognes du Musée.

La troisième est un portrait à  
mi-corps de jeune dame conversant  
en toilette de mariée avec le peintre  
belge De Langhe. A date de  
1828 il ne separeait pas, j'ai cru,  
la série de portraits de cette époque  
qui possède le Musée.

Ces portraits sont offerts en vente  
pour servir d'indivision.

Nous demandons :

Huit mille francs pour la peinture  
d'Arton ;

Trois mille cinq cents francs pour  
celle de Dubois ;

quatre mille francs pour celle  
de De Langhe.

J'espère que ces toiles ou quelqu'une  
d'elles au moins - seront jugées  
dignes de prendre place au  
Musée et me permettez de les  
recommander à votre bienveillante  
attention.

Je vous prie d'agréer. Monsieur  
le Secrétaire, l'assurance de ma  
respectueuse considération

J. Monod-Lathier

25 rue d'Irlande  
St Gilles

A Monsieur Von Mons, secrétaire  
de la Commission directrice des  
Musées de peinture et de  
Sculpture.

Bruxelles, le 12 juin 1903.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous donner par  
ce legs réciprocité des trois tableaux  
(Vue d'Anvers, par Artan, Cigogne, par  
Dubois, Portrait par De Langhe) que  
j'ai envoyés, le 4 courant, à l'examen  
de la Commission directrice du Musée  
de peinture de Bruxelles, et que j'ai  
fait reprendre, 9 rue du Musée.  
Conformément à vos instructions, ce  
12 juin 1903.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de  
ma respectueuse considération

J. moulatier

25 rue d'Ilonde.

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N<sup>o</sup>. 4973 / 71.

Objet:

Annexe.

Expédié le

9. July 1903

A M<sup>r</sup> Ernest Catter  
23. rue d'Irlande  
St. Gilles

Nous avons l'honneur de vous faire  
connaître que la résolution de la Com-  
mission Directrice n'a pas été favorable  
à l'acquisition, pour les collections de  
l'Etat, d'y. tableaux.

qui fait l'objet de votre  
lettre du 4. 7.

Ces... ouvrage que nous tenons,  
Monsieur, à votre disposition, ~~pour~~  
être retiré au Palais des Beaux Arts,  
rue du Musée, n<sup>o</sup> 9, contre la remise  
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M<sup>r</sup> Catter,  
l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,